

Bâtiments bois & biosourcés : systèmes constructifs et cas concrets

Vendredi 20 novembre 2026
& Mardi 24 novembre 2026
en distanciel | 9h-12h30



*Comprendre les systèmes constructifs bois
pour mieux concevoir vos projets*



Fibois AuRA
est certifiée Qualiopi
pour son activité
de formation continue

FORMATION PROPOSÉE PAR FIBOIS SUD
ET PORTÉE PAR FIBOIS AURA

En partenariat avec :

ORDRE
DES
ARCHITECTES



INSCRIPTIONS AUPRÈS DE FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Florence Malhière-Neige - Référente administrative - 04 73 16 59 79 - contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique & Référent handicap - jp.mathe@fibois-aura.org

Bâtiments bois & biosourcés : systèmes constructifs et cas concrets

Destinée aux architectes, entreprises de construction, artisans, bureaux d'études, économistes de la construction, etc., qui souhaitent découvrir les spécificités de la construction bois, cette formation d'une journée permet :

- d'acquérir des connaissances sur les atouts du bois et des matériaux biosourcés dans la construction, les principaux matériaux et systèmes constructifs, le cadre réglementaire et normatif (...),
- d'avoir une analyse de cas concrets issus des retours d'expérience du formateur Thomas Charlier, BET Gaujard Technologie.

PROGRAMME

1. Le contexte, le marché, la ressource
2. Les arguments pour le bois
3. Les objections courantes
4. Matériaux et systèmes constructifs
5. Réglementations, normes applicables, compétences requises des équipes de MOE
6. Analyse détaillée de cas concrets de bâtiments neufs : structure, détails constructifs, économie
7. Cas concrets de projets en bois local
8. Utilisations de la construction bois en réhabilitation

FORMATEUR



Thomas CHARLIER
Ingénieur chargé de
projet construction
bois

*Ingénieur et gérant du bureau
d'étude spécialisé bois Gaujard
Technologies*

*Compétences : Maîtrise d'œuvre
du lot bois de l'esquisse à la
livraison / Conception et suivi de
l'ensemble du lot bois /
Modélisation et calcul des
structures / Relevé et
développement sur les
bâtiments bois en hauteur.*

DATE, HORAIRES & LIEU

 Vendredi 20 novembre 2026
& Mardi 24 novembre 2026
 en distanciel (lien zoom)
 9h - 12h30

TARIF & MODALITES

Coût : 460 €TTC par stagiaire
6 stagiaires minimum

Inscription avant le 12 novembre 2026

[Programme complet
et inscriptions :](#)



 Toutes nos formations sur : www.fibois-paca.fr/formation-continue

BATIMENTS BOIS ET BIOSOURCES

SYSTEMES CONSTRUCTIFS ET CAS CONCRETS

Vendredi 20 et mardi 24 novembre 2026

9h - 12h30

*** Formation proposée en distanciel ***



DURÉE : 1 journée (7 heures // 2 x 3h30)



PUBLIC VISÉ : Architectes, entreprises de construction, artisans, bureaux d'études, économistes de la construction, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers

>>> Prérequis : Aucun



OBJECTIFS :

- Comprendre les avantages du bois et des matériaux biosourcés afin d'être en mesure d'argumenter en leur faveur et de répondre aux objections courantes
- Connaître les différents systèmes constructifs et matériaux couramment employés
- Connaître le cadre réglementaire et normatif
- Comprendre comment sont construits les bâtiments bois
- Connaître des détails types courants (planchers, façades, refends, toitures)
- Acquérir des notions de coûts de construction selon les types d'ouvrages réalisés



PROGRAMME :

1 - Le contexte, le marché, la ressource

2 - Les arguments pour le bois

- Bilan carbone
- Performances énergétiques
- Rapidité / nuisances faibles
- Qualité d'exécution
- Emplois et ressources locales
- Rendu / ambiances intérieures

3 - Les objections courantes

- Feu
- Termites
- Confort thermique
- Acoustique
- Sismique
- Vieillessement des façades
- Prix

4 - Matériaux et systèmes constructifs

- Matériau bois
- Matériaux complémentaires (panneaux, films, etc)
- Systèmes constructifs : ossature bois, poteaux-poutres, CLT, etc
- Matériaux biosourcés, filières courtes

5 - Réglementations, normes applicables, compétences requises des équipes de MOE

6 - Analyse détaillée de cas concrets de bâtiments neufs : structure, détails constructifs, économie

- ERP : structures, façades, planchers, refends, toitures, préaux, économie
- Logements : structures, façades, planchers, refends, toitures, préaux, économie
- Bureaux : structures, façades, planchers, refends, toitures, préaux, économie

7 - Cas concrets de projets en bois local

- En marché privé
- En marché public
- Zoom en région PACA

8 - Utilisations de la construction bois en réhabilitation



DURÉE : 1 journée (7 heures // 2 x 3h30)



FORMATEURS : Thomas Charlier, bureau d'études Gaujard Technologie Scop

Compétences : Maîtrise d'œuvre du lot bois de l'esquisse à la livraison. Conception et suivi de l'ensemble du lot bois. Modélisation et calcul des structures. Relevé et développement sur les bâtiments bois en hauteur.

Formation initiale : Ingénieur Ecole Centrale Paris. Master of Civil & Environmental Engineering. ● **Formation continue :**

● Calcul aux Eurocodes 5. Passive Haus Designer. Pathologies biologiques du bois.

Important

- Le nombre de stagiaires est fixé à 6 minimum et à 12 maximum. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation
- **Date limite d'inscription le jeudi 12 novembre 2026**

Prix :

460 € HT soit 552 € TTC par stagiaires

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire

Délais de traitement de prise charge de la formation (en fonction de l'OPCO)

Ces informations sont non exhaustives et vous sont transmises à titre informatif

- **FIFPL** : le délai est fixé à deux mois : <https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge>
- **OPCO EP** : le délai est fixé à 20 jours maximum à réception du dossier complet : <https://www.opcoep.fr/>
- **Constructys** : le délai est fixé à 15 jours avant la date de la formation : <https://www.constructys.fr/>
- **Akto** : le délai est fixé à 20 jours avant examen du dossier : <https://www.akto.fr/>

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est **certifiée Qualiopi** pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Questionnaire d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire)**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en fin de formation**
- **Fiche de satisfaction à chaud et à froid de la formation**

Après réalisation le stagiaire recevra un certificat de réalisation et une attestation de niveau d'acquisition

Modalités d'accueil

Séance de formation en distanciel

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- ☐ Logiciel de visioconférence Zoom
- ☐ Présentation Power point
- ☐ Ressources pédagogiques en format numérique

Modalités pédagogiques

- ☐ Questionnaires
- ☐ Etudes de cas concrets



Plus de renseignements : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org -

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent Handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 1 journée (7 heures // 2x 2h30)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Bâtiments bois et biosourcés systèmes constructifs et cas concrets

Vendredi 20 et mardi 24 novembre 2026

Distanciel - 9h-12h30

Date limite d'inscription le jeudi 12 novembre 2026

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

☐ participera à la formation des 20 et 24 novembre 2026

☐ 552 € ttc par stagiaire

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

☐ oui

☐ non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Pour cette formation, demandez-vous la subrogation :

☐ oui

☐ non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

☐ oui

☐ non

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

☐ emailing

☐ réseaux sociaux

☐ news Fibois

☐ encart publicitaire

☐ bouche à oreille

☐ autre : précisez.....

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES